

Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

CCM SAINT DENIS 43 BOULEVARD MARCEL SEMBAT 93200 ST DENIS

déclare et atteste avoir reçu la somme de 2 000 €.

Monsieur Julien ATTAL Monsieur Julien BABUT, gérants de la société A LA LOUCHE, S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 46 RUE DE LA BOULANGERIE 93200 ST DENIS, déclarent sous leur seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	ATTAL Julien, 39 Rue de la Boulangerie 93200 Saint Denis
Nombre de parts	1040
Montant versé	1 040 €
2e associé	BABUT Julien, 29 Rue Poulin 93100 MONTREUIL
Nombre de parts	480
Montant versé	480 €
3e associé	HAMLAOUI JULIA, 39 Rue de la Boulangerie 93200 Saint Denis
Nombre de parts	480
Montant versé	480 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 24 septembre 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Christianne LOSANGE
Chargée d'Affaires Professionnels

JST06

lu et approuvé

[Signature]

lu et approuvé

[Signature]

Crédit Mutuel
43 Boulevard Marcel Sambat
93200 Saint Denis
Tél. 01 43 62 18 62 (appel local non surtaxé)
Fax 01 48 20 65 46

[Signature]

